

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2017

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, S. CHAPUIS, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, D. LEBLANC, V. MIGUEL, M. MONGET, L. POMMIER, J-Y. RAQUIN, M. VEAULIN
Absents excusés : S. BIGUEUR (pouvoir à M. VEAULIN), P. FERREIRA (pouvoir à S. CHAPUIS), C. LAMBERT (pouvoir à D. CLAVEL), N. LAVIER (pouvoir à I. CHARRY)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 6 FEVRIER 2017

Néant.

FINANCES ET GESTION

Compte administratif

Maurice BAILLON présente le compte administratif 2016, clôturé avec un excédent de 147 516,75 €, strictement identique à la clôture administrative faite par la trésorerie de Chagny. Le conseil valide à l'unanimité. Le conseil est convoqué le mercredi 22 mars à 20h30 en mairie pour la préparation du budget primitif 2017.

Intercommunalité

Pour la visite de l'ensemble des installations du Grand Chalon, départ de la mairie samedi 11 mars à 7h50. La réunion du 2 mars avec le Grand Chalon a permis d'identifier précisément les données des échanges financiers liés à l'entrée de la commune dans la communauté d'agglomération. Finalisation en cours.

Personnel

Le conseil accepte à l'unanimité la convention proposée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Macon relative aux missions facultatives et mandate le maire pour la signer.

URBANISME ET TRAVAUX

Zone d'activités des Plantes

Malgré les intempéries, les travaux vont bon train. La réunion de chantier du mercredi 8 mars à 9h30 est spécialement affectée à la mise en place des différents réseaux enterrés, avec la participation de tous les intervenants concernés. Sur ce point, le conseil valide la convention à signer par le maire avec ENEDIS (ex ERDF) relative au passage du réseau public d'électricité, en l'occurrence de la ligne moyenne tension de 20 000 volts - dans un terrain communal (voirie de la Z.A. et abords) où elle sera désormais enterrée. A l'unanimité du conseil, la voie de desserte interne de la Z.A. sera dénommée Chemin des Plantes.

Maison de santé

Une entreprise de maçonnerie ayant contesté auprès du tribunal administratif son rejet de candidature au titre du lot n° 2 pour références notoirement insuffisantes, le conseil autorise le maire à ester en justice par ministère d'avocat pour faire valoir le bien-fondé de sa décision.

Voirie

Le maire remettra à Monsieur le Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône un dossier de demande d'aide au titre de la DETR (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux) lors de sa visite dans la commune programmée le 27 mars à 17h00. Cette demande concernera le financement du rond-point en entrée nord de la commune.

Travaux

La commune prépare un dossier de demande de subvention auprès du Grand Chalon au titre du fonds de relance d'une part et du FAPC (Fonds d'Agglomération aux Projets Communaux) d'autre part auxquels seraient éligibles les travaux de la rue du Roi, du chemin de la Serverie, de l'auvent de la salle Alain Carillon et de l'Etang d'Arras au taux global pour les deux fonds de 50 % du montant H.T. des travaux.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, VIE ASSOCIATIVE

Service du courrier

Le bilan final du contrôle fait par les conseillers est de 312 installations non conformes pour un total de 620 foyers desservis par le service postal. Les relances ont été effectuées. La commune commandera une série complète de nouveaux numéros individuels à l'occasion de la future commande de nouvelles plaques de rues.

Partenariat avec le Grand Chalon pour les transports

Une réunion a eu lieu le 17 février pour examiner les possibilités d'extension de services d'autocars entre la commune et Chalon-sur-Saône. Pour le service purement scolaire, tout est ou sera en ordre rapidement. Par contre, le transport vers la piscine de Chalon n'entre pas dans la compétence du Grand Chalon et le transport de particuliers, qui relèverait d'un service privé, n'est pas envisageable faute d'une clientèle suffisante.

Aide du Grand Chalon aux clubs de sport

Le Grand Chalon a mis en place un fonds d'agglomération pour l'aide à la promotion des activités sportives (FAAPAS) qui peut attribuer des subventions aux associations ayant cet objet.

Pour Saint-Loup-Géanges, 5 associations sont concernées :

- Basket
- Raquettes (badminton, tennis de table)
- Sports et Loisirs (danse moderne jazz)
- Marchons Ensemble (randonnées, tennis, roller)
- Détente et Loisirs (gym volontaire)

Jean-Frédéric GARNIER se chargera de transmettre les dossiers de demande d'ici au 15 mars.

Voie verte – véloroute

La voie verte en provenance de Beaune, d'ores-et-déjà construite jusqu'à Saint-Marie-la-Blanche, atteindra par Corcelotte la commune de Saint-Loup-Géanges en 2017 où elle se raccordera au chemin de l'Abbaye de Maizières après franchissement de la Dheune par une passerelle praticable par les piétons et les vélos. Le tracé au travers de la commune pour rejoindre Allerey-sur-Saône ou Gergy a été identifié lors d'une réunion qui s'est tenue le 23 février avec le Grand Chalon, lequel se chargera des études de faisabilité.

FDAVAL

La dotation cantonale pour le fonds départemental d'aide à la vie associative locale est très restreinte, mais il a toutefois été possible d'obtenir une aide de 350 € pour le 70^e anniversaire de la création du CSLG, qui sera fêté les 9 et 10 septembre prochains. Des réunions de préparation de cette manifestation sont organisées au foyer familial à 20h00 les 9 mars, 20 avril et 11 mai.